



Chaussée Brunehault 232, 7120 Estinnes.

☎064/311.322 ☎064/341.490

| www.estinnes.be | college@estinnes.be

**INFORMATION
ASSEMBLEE
DU CONSEIL
COMMUNAL**

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

Le Conseil ne peut pas prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est pas présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention, si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu ; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Réunion du Conseil communal
Le LUNDI 19 FEVRIER 2018
à 19 h
salle du conseil communal
à Estinnes-au-Mont

Fait à Estinnes, le 7 février 2018.

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale, f.f. pour La Bourgmestre
Empêchée
Le 1^{er} échevin

GONTIER L.M..

ANTHOINE A.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

SEANCE PUBLIQUE

1) Procès-verbal de la séance précédente (29/01/2018)

Approbation

EXAMEN - DECISION

COORDINATION

2) COORD-NJ-JP/BOURG

Règlement général de Police - Zone de police LERMES : RGP modifié et complété.

EXAMEN - DECISION

DEVUR

3) DEV RUR/Accueil Temps Libre/AL

Conseil communal des enfants: Convention avec le CRECCIDE asbl pour l'année 2018
EXAMEN - DECISION

4) DRUR/Accueil Temps Libre/ACC.EXTRASC/AL

Commission communale de l'accueil - Rapport d'activités 2017 et Plan d'actions 2018
INFORMATION

5) DEVUR. REGLEMENT POLICE. JP.

Règlement complémentaire de police - Rue de Bray (Estinnes-au-Val) - Plan de signalisation
EXAMEN - DECISION

FINANCES

6) FIN/MPE/JN/

Marché public de Services - Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement de la salle de Vellereille-les-Brayeux en maison de village dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) - Approbation des conditions et du mode de passation
EXAMEN - DECISION

LOGEMENT

7) Logement - LB/FR -

Convention de location entre la Société Sociale entre Sambre et Haine (ISSH) et l'Administration Communale d'Estinnes pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2021 aux conditions reprises dans la convention de location : immeuble sis à Haulchin, Cité Ferrer, 51.
EXAMEN - DECISION

PERSONNEL

8) PERS.CONTRAV.MLB.COLCOM

Obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des provinces, communes, CPAS et associations de services publics.
INFORMATION

HUIS CLOS